

REVUE DE QUARTIER

VILLETTE / NÉQUIDÉ / BOIS-NOIR

EDITO DU MAIRE

De nombreux projets sont en cours dans les différents quartiers de la ville. Afin de vous tenir au courant de leurs avancées, vous trouverez dans ce bulletin, à période régulière, les principales informations vous concernant. Si vous souhaitez vous aussi faire des propositions, n'hésitez pas à vous inscrire dans votre comité de quartier.



Alexandre Gennaro
Maire de La Ravoire

DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA VITESSE DES VÉHICULES

L'avenue du Granier est une route départementale gérée par Grand Chambéry au titre des Voiries d'Intérêts Communautaires (VIC). L'agglomération, à la demande de la commune, a réalisé des mesures et des contrôles de vitesse afin de mettre en œuvre différentes solutions visant à réduire la vitesse des véhicules. En ce sens, un aménagement a été fait sur plus de 500 mètres de long avec 2 écluses dont 1 avec une traversée pour piétons, 1 plateau surélevé, 4 marquages au sol et 1 marquage longitudinal.



FIITKO, UNE SALLE DÉDIÉE AUX SPORTS DE COMBAT, PRÈS DE CHEZ VOUS

Véritable référence en Savoie, son concept unique donne accès à toutes les formes de boxe pieds-poings, ainsi qu'à des entraînements complets de cardio-boxing. Fethi, le fondateur de FIITKO a imaginé sa salle comme un espace complet lui permettant d'enseigner sa passion pour les arts martiaux et les sports de combat, à tout type de public. Ici, pas de faux semblants, on y entre pour partager une passion et découvrir un sport qui a trop souvent souffert d'une mauvaise image. Fethi a choisi son combat : changer l'image de son sport en inventant un lieu unique à La Ravoire, pour le plaisir de toutes et tous, petits et grands !



FIITKO, 82 Rte d'Apremont, 73490 La Ravoire, 04 56 29 46 68

Ne pas jeter sur la voie publique



INFO TRAFIC

Afin de réfléchir à une stratégie globale d'apaisement de la circulation sur la commune, des mesures ont été réalisées dans différents quartiers de La Ravoire. Suite à l'installation d'un radar pédagogique rue Jean-Jacques Rousseau, nous avons obtenu les résultats suivants sur la période d'une semaine entre 7h et 21h :

**430 PASSAGES VÉHICULES / JOUR
SOIT 30 VÉHICULES / H**

Seulement 2% des véhicules avaient une vitesse supérieure à 50km/h. Continuons tous ensemble à être prudent au volant !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout propriétaire est tenu de tailler les haies à l'aplomb du domaine public et en respectant une hauteur limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, comme à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



**PLUS D'INFORMATIONS
AU DOS**



GRAND CHAMBÉRY MET GRATUITEMENT DES COMPOSTEURS A VOTRE DISPOSITION

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, Grand Chambéry mène depuis plusieurs années une politique active en faveur du compostage, notamment en organisant la distribution de composteurs, en valorisant leur usage, et en proposant des formations. La nouveauté, depuis ce mois de mars, est la suppression de la contrepartie financière de 15 euros. L'objectif est de généraliser l'usage du compostage, afin d'augmenter la part du compostage individuel et collectif sur les biodéchets, en vue du traitement séparé des biodéchets du réseau de tri d'ici janvier 2024.

RÈGLES DE BON VOISINAGE



Afin de bien vivre ensemble dans les quartiers, chaque habitant doit prendre les précautions nécessaires pour éviter que le voisinage soit gêné par des bruits répétitifs et intempestifs. Par exemple, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique sont autorisés selon les horaires suivants à La Ravoire :

- Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



Je réserve gratuitement
mon composteur individuel



NOS AMIS LES ANIMAUX

Avec l'arrivée des beaux jours et afin de maintenir notre ville propre et accueillante, nous vous rappelons qu'il est important de maintenir votre compagnon à quatre pattes en laisse. En effet, pour la tranquillité et la sécurité de tous, un chien bien tenu (ou tout autre animal) permet une balade sans déboires aussi bien pour les promeneurs que pour leurs animaux. Ainsi, il ne sera pas considéré comme divaguant (errant) et le maître ne fera donc pas l'objet d'amende ou encore de frais imprévus (frais de récupération auprès de la fourrière, identification).



LES ANIMATIONS À VENIR

PRÉPAREZ-VOUS POUR LA SECONDE ÉDITION DU KILOMÈTRE ZÉRO



Le Festival Km0 animera la Ville de La Ravoire avec de nombreuses festivités et rencontres programmées du 22 au 28 mai au centre-ville et dans l'ensemble des quartiers de la commune. Visites, spectacles, concerts ou encore balades, ce Festival vous offrira une multitude d'activités afin de découvrir les nombreux atouts de votre territoire seul(e) ou en famille !

En savoir plus



LA SEMAINE DES RACONTE-TAPIS APPROCHE

Imaginez un grand tapis multicolore sur lequel des petites figurines toutes douces sont animées par une conteuse. Imaginez un conte que l'on peut écouter, toucher, rejouer, inventer. C'est ça les raconte-tapis ! Des histoires pour les tout-petits jusqu'à 4 ans. Entrée libre et gratuite



Découvrir le programme



Envie de faire vivre votre quartier ? Rejoignez le comité !
Contactez-nous par mail
comitedequartier@laravoire.com
ou téléphone 04 79 71 07 40

Gilles Baix
Élu référent
gilles.baix@laravoire.com



Prochain comité de quartier
22 mars - 18h30
Salle du Conseil municipal